



Demande d'inscription à une classe de 7^e de l'enseignement secondaire classique ou secondaire général

Ce formulaire est destiné à tous les élèves, y compris les élèves nouvellement arrivés,
si une telle décision d'orientation a été prise.

Par la présente, je soussigné(e)	_____	_____
	nom*	prénom*
souhaite que l'enfant	_____	_____
	nom*	prénom*
soit scolarisé à partir de la rentrée 2022/2023 :		

à l'enseignement secondaire classique

- en classe de 7^e de l'enseignement secondaire classique (7 C)

OPTIONNEL : Je souhaite en plus : **(un seul choix possible)**

- que l'enfant fréquente une classe de 7^e de mise à niveau en **allemand** ;
 que l'enfant fréquente une classe de 7^e de mise à niveau en **français**.

- en classe de 7^e de l'offre internationale

enseignement germano-luxembourgeois (classe 7), européen S1, britannique 7I, international 7I

- anglophone francophone germanophone.

à l'enseignement secondaire général

- en classe de 7^e générale de la voie d'orientation (7 G)

OPTIONNEL : Je souhaite en plus : **(plusieurs choix possibles)**

- que l'enfant bénéficie d'un apprentissage renforcé en **allemand** ;
 que l'enfant bénéficie d'un apprentissage renforcé en **français** ;
 que l'enfant bénéficie d'un apprentissage renforcé des **mathématiques**.

- en classe de 7^e générale de la voie de préparation (7 P)

Il n'y a pas de choix optionnels pour les classes de la voie de préparation comme celles-ci fonctionnent par modules : en français, allemand et mathématiques, l'enfant est inscrit au module qui correspond à son niveau ce qui lui permet d'avancer à son rythme.

- en classe de 7^e de l'offre internationale

enseignement germano-luxembourgeois (classe 7), européen S1, britannique 7I, international 7I

- anglophone francophone germanophone.

du Lycée :

Date : Signature :

Données de l'élève

N° d'identification (Matricule national)* :

année				mois			jour			n°							

 Sexe : Masculin Féminin

Nom* : Prénom* :

Adresse* : N° Rue

Code postal : Localité :

Pays :

Nationalité* :

Lieu de naissance* : Pays de naissance* :

1^{ère} langue parlée à la maison :

Frères et soeurs : l'élève est le (rang) de enfants

Frère/soeur dans le lycée choisi : oui non

École fondamentale : Classe/Cycle :

Nom de l'institutrice/instituteur :

Données des représentants de l'élève

Représentant 1 (personne responsable) :

Lien de parenté avec l'élève : Mère Père Autre :

N° d'identification (Matricule national)* :

année				mois			jour			n°							

Madame / Monsieur* (à biffer ce qui ne convient pas)

Nom* : Prénom* :

Adresse* : identique à celle de l'élève, oui - sinon complétez s.v.p. ci-après

N° : Rue :

Code postal : Localité :

Pays :

Profession : Adresse électronique :

Téléphone professionnel : Téléphone privé : Téléphone GSM* :

Représentant 2 :

Lien de parenté avec l'élève : Mère Père Autre :

N° d'identification (Matricule national)* :

année				mois			jour			n°							

Madame / Monsieur* (à biffer ce qui ne convient pas)

Nom* : Prénom* :

Adresse* : identique à celle de l'élève, oui - sinon complétez s.v.p. ci-après

N° : Rue :

Code postal : Localité :

Pays :

Profession : Adresse électronique :

Téléphone professionnel : Téléphone privé : Téléphone GSM* :

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cette demande est à envoyer à la direction du lycée choisi pour le 1^{er} juillet 2022 au plus tard.

Documents à joindre à la demande :

1. une copie de la décision d'orientation ;
2. une copie du bilan de fin de cycle (cycle 4) ;
3. un certificat de résidence élargi au nom du représentant légal de l'élève (à demander auprès de votre administration communale ou à télécharger sur www.myguichet.lu) ou un certificat de résidence au nom de l'élève (à demander auprès de votre administration communale).

Informations concernant la protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel concernant l'élève et les titulaires de l'autorité parentale sont recueillies en application de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental et de la loi modifiée du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves et en vue de réaliser les finalités prévues dans les dites lois.

Ces données ne sont accessibles qu'aux seuls agents du lycée et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse y autorisés dans le cadre de l'accomplissement de leur mission et peuvent être communiquées aux destinataires prévus à l'article 6 de la loi du 18 mars 2013 susmentionnée. En vue de la réalisation d'études longitudinales, ces données peuvent en vertu de l'article 7, alinéa 3, de la même loi, être conservées au maximum sept ans après la fin du cursus scolaire ou l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Les règles légales en matière de protection des données à caractère personnel, notamment les droits reconnus aux personnes concernées par les traitements effectués (droit d'accès aux données, droit de rectification des données...) sont applicables dans les conditions afférentes et sous réserve des exceptions et dérogations prévues.

Pour des questions relatives au traitement de ces données ou en vue de faire valoir l'exercice de vos droits, vous pouvez, en justifiant votre identité et celle de votre enfant mineur (c'est-à-dire en joignant à votre demande une copie lisible et valable de votre pièce d'identité ainsi que de celle de votre enfant mineur), contacter le lycée ou le délégué à la protection des données au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, B.P. 98, L-7201 Bereldange, dpo@men.lu.

La Commission nationale pour la protection des données, ayant son siège à 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux, peut être saisie le cas échéant, d'une réclamation relative aux droits reconnus aux personnes concernées (www.cnpd.public.lu).

Le refus de fournir les données obligatoires (marquées *) énumérées à l'article 3, paragraphe (2) de la loi du 18 mars 2018 précitée, le refus de les fournir dans le délai prescrit ou le fait de fournir intentionnellement des renseignements inexacts ou incomplets, sont passibles d'une amende de 25 à 250 Euros en vertu de l'article 9 de cette même loi.

